



**MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX**  
**Département de l'Isère**  
**Canton de Grenoble 2**  
**Arrondissement de Grenoble**  
Convocation du 22 juin 2021

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

### Conseil municipal de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

#### Séance du 28 juin 2021 Délibération 2021-27

Le vingt-huit juin deux mille vingt et un à 19 h 00, le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux s'est réuni à huis clos à la Maison des Moais – 47 Avenue Général Leclerc – 38950 Saint-Martin-le-Vinoux, sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain LAVAL.

Présent(e)s : Sylvain LAVAL, Virginie LOPEZ, Mouhnir BOUALITA, Stéphanie COLPIN, Frédéric CALVO Mireille PERINEL, Anahide MARDIROSSIAN, Norbert COLLIAT, René VIAL, Hervé POTHIER-DENIS, Angèle ABBATTISTA, Christian REY, David MARTORANA, Murielle MARSEILLE, Cécile BENECH, Marie-Anne LENOBLE, Alexandra COUTURIER, Sophie BEKKAL, Nawel BEGHIDJA, Vincent GOSSE, Pierre HEINRICH, Yanice ZIDOUN, Mariane OBEID, Anne TOURMEN, Florian BERNHEIM, Frédéric ANDRIEU.

Procurator : Morgan BOUCHET donne procuration à Mouhnir BOUALITA, Marc DOZIER donne procuration à Virginie LOPEZ, Christian GROS donne procuration à Anne TOURMEN,

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, David MARTORANA a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

---

Rapporteur : Mireille PERINEL

---

Objet : **FINANCES – BUDGET COMMUNE : Approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Délibérant sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2020,  
Le rapporteur précise que compte administratif est conforme au compte de gestion.

Après avoir présenté le compte administratif 2020 et son rapport (en annexe),  
Le rapporteur propose au conseil municipal :

- De lui DONNER ACTE de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2020, lequel peut se résumer ainsi au niveau du RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 :

Investissement .....	Déficit	- 356 993,34 €
Fonctionnement .....	Excédent	4 076 214,88 €
Total général 2020 .....		3 719 221,54 €

- De RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser :

Dépenses :	- 722 032,62 €
Recettes :	214 300 €

- De VOTER et ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ne prenant pas part au vote, monsieur le Maire quitte la séance.

Sur quoi, après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal de Saint-Martin-le-Vinoux :

- - APPROUVE le compte administratif 2020

**VOTE : POUR : UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations,  
le 29 juin 2021

Acte certifié exécutoire depuis son  
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire,  
**Sylvain LAVAL.**